



BARÈME D'HONORAIRES

LAFORÊT SAS JK IMMO au capital de 10 000€ 25 Grand rue 57400 SARREBOURG
RCS 989 820 808 Metz APE 6831Z
Tel : 03.87.08.69.62 - E-mail : sarrebourg@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 Octobre 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 50.000 €	5000 €
De 50.001€ à 110.000 €	Jusqu'à 10 %
De 110.001 à 130.000 €	Jusqu'à 9 %
De 130.001 à 150.000 €	Jusqu'à 8.5 %
De 150.001 à 200.000 €	Jusqu'à 8 %
De 200.001 à 250.000 €	Jusqu'à 7.5 %
De 250.001 à 300.000 €	Jusqu'à 7 %
De 300.001 à 350.000 €	Jusqu'à 6.5 %
De 350.001 à 400.000 €	Jusqu'à 6 %
Plus de 400 000 €	Jusqu'à 5.5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat:

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 60 € TTC à la charge du (vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 500 € à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 180 € à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 30 € à la charge du vendeur



Locations – Barème à compter du 01 Octobre 2025

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC / m ² de surface habitable	8 € TTC / m ² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	1 mois de loyer hors charge diminué des honoraires précités	X

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail professionnel		8,33 % HT du loyer tri-annuel, soit 10 % TTC
Bail commercial		8,33 % HT du loyer tri-annuel, soit 10 % TTC
Bail stationnement (parking, garage...)	100 € TTC	100 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	X
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	X
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : 180 € TTC à la charge du bailleur (non facturé dans le cadre d'un mandat de location ou mandat de gestion confié à l'agence).

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du bailleur.



Gestion locative – Barème à compter du 01 octobre 2025

Agence Laforêt SAS JK
IMMO

FAVORIZ

**PACK
COMPTA**
5.4 % TTC

**PACK
SÉRÉNITÉ**
8.4 % TTC

Prestations initiales :

Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie		✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)		✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location		✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)		✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓
Suivi dossier contentieux (hors frais de procédure)	150€	✓

Prestations annexes :

Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux		✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux		✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation		✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)		✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)		✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux		5 % des travaux
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	80€	80 €
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)		150 € par visite organisée

Nos produits d'assurances :

Assurance propriétaire non occupant (PNO)	Appartement 125€ TTC Maison 230€ TTC
Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières) y compris frais d'intermédiation	2.6% TTC soit

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC

N° TVA intra-communautaire : FR78989820808 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte(s) professionnelle(s) n°CP157062025000000001 délivrée(s) par la CCI de la Moselle – Activité(s) : Transaction et Gestion Garantie financière Gestion 200 000€
GALIAN-SMABTP - 89 rue La Boétie - 75008 Paris : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRÉSENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.